

Des travaux d'envergure durant l'été



Travaux

Eaux pluviales
à Chaponas



Culture

Le château vieux
se dévoile



Rentrée

Retour en photos
sur l'édition 2017



L'éditorial

Monistroliennes, Monistroliens,

La France vient de traverser une longue période d'élections en cette année 2017. Le président de la République, le gouvernement, l'Assemblée Nationale et le Sénat sont renouvelés pour impulser une politique nouvelle pour notre pays.

Les élus de proximité que nous sommes se posent quelques questions en matière de gestion de nos collectivités territoriales : la suppression de la taxe d'habitation, la restriction des contrats aidés, la baisse en continu de la dotation globale de fonctionnement, la mise en place de la loi NOTRe et des transferts de compétences vers la communauté de communes, sont autant de sujets qui préoccupent les élus monistroliens. Nous resterons vigilants et exigeants pour que soient sauvegardées la réactivité et la proximité des nouveaux services qui seront mis en place pour la population du territoire.

Vous retrouverez dans ce bulletin quelques exemples qui mettent en avant les compétences et la disponibilité de nos services municipaux : d'une part, les travaux à l'école Lucie Aubrac pour la sécurisation des locaux où nous avons géré le chantier de la conception à la réalisation (chaudronnerie, maçonnerie, électricité, peinture, pose) ; d'autre part, le suivi du chantier avenue de la Gare, la démolition de la maison Déléage, la recherche et la réparation d'une casse importante sur une conduite d'eau qui avait mis à sec tous les réservoirs du nord-est de la commune.

La reprise de l'activité en général semble bien être au rendez-vous.

J'espère que chacun pourra trouver sa place, un emploi, afin de reprendre confiance en l'avenir.




Jean-Paul LYONNET

Vie municipale

Travaux à Chaponas

La période estivale a été propice aux travaux de voirie et notamment à Chaponas, régulièrement sujet à des problèmes d'écoulement des eaux pluviales lors d'orages. Un bassin de rétention a été mis en place fin juillet dans le chemin qui mène au sentier des Gorges de Bilhard. Ces travaux ont été réalisés par les services techniques de la ville. Ce sont des chambres modulaires assemblées sur une longueur de 55 mètres qui seront ensuite recouvertes de concassé pour permettre la circulation des véhicules sur la voie. Ce bassin va permettre de recueillir les eaux pluviales depuis la MJC.

La seconde phase des travaux a débuté mi-septembre et consiste à installer une conduite le long du chemin de Chaponas pour guider les eaux dans le bassin de rétention. Il s'agit d'un procédé novateur pour "tamponner" les eaux pluviales avant de les rejeter dans le milieu naturel par un tuyau plus petit afin d'éviter l'érosion et d'inonder les terrains en aval.

1 Il y aura enfin une troisième phase avec la construction d'un trottoir de chaque côté et la réfection de la voie.



Démolition de la "maison Déléage"



Le chantier a d'abord fait l'objet d'un désamiantage au mois de juillet. Ensuite, la sécurisation des lieux a eu lieu avec la mise en place de la circulation alternée et la pose de barrières de sécurité.

L'entreprise Moulin a commencé la déconstruction de la maison le mardi 1er août, tout d'abord par la toiture donnant sur l'avenue de la Libération, puis par la partie arrière du bâtiment, celle donnant sur la place du 19 mars 1962. Mardi 8 août, un tas de gravats remplaçait la maison, avant de laisser place nette.

Rétrospectives : l'avenue de la Libération et le quartier des droits de l'Homme



La carte postale de gauche date du début du XX^e siècle. L'avenue de la Libération est alors appelée le "Grand Chemin".

A gauche, au fond, on distingue le "bureau des voitures" ; au premier plan, la maison de Jean Guillaumond, distillateur-liquoriste. A droite, s'élèvent les murs et les cèdres de la propriété d'une maison bourgeoise construite par Madame Néron, l'épouse de Félix Néron-Bancel (1824-1880), revenu du Mexique. La maison deviendra ensuite la propriété du docteur Garet puis, dans les années 70, sera rachetée par le maire Georges Boscher et deviendra la mairie.

A droite, l'avenue de la Libération aujourd'hui. Si les façades côté gauche sont semblables à celles du début du XX^e siècle, à droite, la perspective est plus aérée : les cèdres ont disparu.



La photographie du haut date de près de 30 ans, au début des années 90.

Le quartier n'est pas encore celui des droits de l'Homme, le rond-point n'existe pas.

On distingue les feux tricolores sur l'avenue de la Libération ainsi que ceux du faubourg Carnot, dont la circulation est à double sens. Au fond, on aperçoit la "maison Déléage" et l'abribus un peu plus près.

Bien-sûr, le plus gros changement se note par la présence de la maison abritant l'ANPE, aujourd'hui démolie.

En bas, le carrefour des droits de l'Homme aujourd'hui.



Travaux de sécurisation dans les écoles pendant l'été



Ce sont principalement des travaux de mise aux normes et de sécurisation qui ont eu lieu.

A l'école Lucie Aubrac, des brise-vues ont été installés sur le mur longeant la rue et un portail a été mis en place. A l'intérieur de l'école, un escalier a été créé pour permettre une liaison entre l'école primaire et l'école maternelle, sans sortir de l'enceinte de l'établissement.

A l'école primaire Notre Dame du Château, l'OGEC a financé des travaux de mise en sécurité, avec l'installation d'un portail avec visiophone.

Avis aux propriétaires fonciers

Mise à jour générale de conservation cadastrale : une réactualisation du plan cadastral, relative aux immeubles bâtis, va être entreprise dans la commune.

Le géomètre, M. Jonathan COINTY, sera donc amené à intervenir sur l'ensemble du territoire de la commune et à se rendre dans les propriétés où il est nécessaire d'effectuer des mesurages.

3 Cet agent est accrédité par arrêté préfectoral du 24 septembre 2015, affiché en mairie. Il sera par ailleurs porteur d'une carte professionnelle. Il prendra directement contact avec les propriétaires concernés.

Retour à l'école pour nos écoliers

Ecole Albert Jacquard



Ecole Lucie Aubrac



Ecole Notre Dame du Château



Désherbage du cimetière

Depuis le 1er janvier 2017, l'utilisation de désherbant chimique dans les lieux publics n'est plus autorisée, pour des raisons de santé publique et de protection de la ressource en eau. Seuls les cimetières et les espaces sportifs peuvent encore être désherbés chimiquement pendant un temps.



Allée en stabilisé sensible à l'enherbement

Pour préparer l'interdiction générale, le service des espaces verts a testé cette

année un entretien uniquement mécanique et manuel au cimetière. L'été particulièrement sec a limité la pousse de l'herbe mais malgré plusieurs passages des agents, des zones ont été colonisées par l'herbe.

Une réflexion est à mener autour de la gestion de l'herbe (aménagement de zone engazonnée, acceptation de quelques herbes, test de méthodes alternatives...).

Un résultat zéro herbe spontanée comme il était de coutume ces dernières années avec la chimie n'est plus possible. Il est nécessaire d'accepter la présence d'herbes à certains endroits et à certaines saisons.

Dans cette démarche, les concessionnaires de tombes sont sollicités pour en entretenir les pourtours.



Allées nouvellement goudronnées

Rénovation de transformateurs électriques

En partenariat avec la MJC, la ville de Monistrol et ENEDIS, les jeunes de l'accueil de loisirs de la MJC ont repeint deux transformateurs électriques et en ont "relooké" deux autres. Ainsi, celui de la MJC, puis celui du Mazel embellissent le quartier.

Ces transformateurs, trop souvent utilisés comme support au collage sauvage ou pour taguer des inscriptions, ont été tout d'abord nettoyés. Cette démarche se veut artistique et participe à l'embellissement de la ville. Elle permet aussi d'impliquer les jeunes dans la vie locale et municipale.

Avec le soutien et les conseils du plasticien Arnaud Blachon, 16 adolescents de 11 à 14 ans et 5 de 15 à 17 ans ont pu financer leurs projets (voyages, mini camps...) grâce à la subvention versée par ENEDIS.

ENEDIS a dispensé une formation sur la sécurité, puis les services techniques de la ville ont fourni le matériel et nettoyé les transformateurs. Les jeunes ont alors réalisé une fresque grâce au talent d'Arnaud Blachon. Ils ont repeint le transformateur sur le rond-point de Carrefour.

Le transformateur de la MJC évoque les thèmes et les activités liés à la MJC et au tennis. Au Mazel, une fresque sur le thème du cinéma et Léonard de Vinci a été réalisée. Au Beauvoir, il sera repeint très prochainement.



Importante fuite d'eau au mois d'août



Mercredi 16 août, les agents du service de l'eau ont été alertés d'un manque d'eau sur le secteur de Paulin. Après avoir constaté que le réservoir était vide, ils découvrent que ceux de Perpezoux et Chavanon le sont aussi. Dès lors, c'est une course contre la montre qui s'engage pour réalimenter au plus vite les milliers d'abonnés, mais également les industriels et agriculteurs touchés.

Sans eau, la recherche de fuite s'avère des plus compliquée. Après de multiples opérations, ce n'est que vers 4 heures du matin du jeudi 17 août que la fuite est trouvée, inaccessible dans la forêt. La réparation s'annonce à son tour complexe et engendre d'autres dysfonctionnements. En fin de journée, tous les abonnés ont à nouveau l'eau au robinet.

Cette intervention exceptionnelle a mis en lumière une belle solidarité entre les agents du service, qui ont travaillé près de 37 heures d'affilée.

Nouvelle recrue au service de la police municipale

Chrystelle, policière municipale à Monistrol depuis 16 ans a rejoint au mois d'août une nouvelle collectivité.

En conséquence, le service de la police municipale a accueilli Florent, nouveau membre de l'équipe en provenance de Rive de Gier. Il a pris ses fonctions le 1er septembre dernier.

Le service de la Police Municipale est situé rue de Chabron.



Vie économique

Les changements d'adresse

Color Créatifs

Le salon de coiffure initialement installé place de la Fontaine a déménagé en août au 34, avenue de la Gare, au rez-de-chaussée du bâtiment l'Echappée.

Les horaires : du mardi au vendredi 8h30-18h30 et le samedi 7h30-16h.

Tél : 04 71 75 90 42.



Melle Lila

Lila Boutique, précédemment située rue du Commerce, a déménagé au 30, avenue de la Gare dans le bâtiment l'Echappée et est devenue Melle Lila.

La boutique de prêt-à-porter, chaussures et accessoires est ouverte du mardi au jeudi de 9h30 à 12h et de 14h30 à 19h, le vendredi et samedi de 9h30 à 19h.

Tél : 04 71 66 20 88.



Un commerce et un artisanat dynamiques à Monistrol



Samedi 14 octobre prochain aura lieu la journée nationale du commerce de proximité.

A Monistrol, le commerce de proximité et l'artisanat seront mis en avant grâce au partenariat entre Monistrol A'tout (l'association des commerçants), la Chambre de Commerce et d'Industrie et la ville de Monistrol.

La municipalité a fait le choix de participer à cette journée nationale pour promouvoir et valoriser le commerce de proximité et de l'artisanat.

Le développement économique de la commune passe par son dynamisme et sa diversité. Les commerçants et artisans méritent d'être à l'honneur ce 14 octobre.

Ils nous montreront leur savoir-faire autour d'animations conjointes exprimant les valeurs de convivialité et de lien social indispensables au bien vivre à Monistrol.

Les Monistroliens apprécieront, découvriront, et re-découvriront l'importance et la réelle attractivité de nos commerçants et artisans. La démarche se veut de qualité pour l'obtention du label "commerce de proximité de l'artisanat".

Ensemble, nous construirons l'avenir de notre développement basé sur le professionnalisme et la mise en avant des circuits-courts. Votre participation à cet événement fera de cette journée une réussite pour tous.

Action sociale

Permanences des assistantes sociales

Depuis le 15 septembre, les permanences des assistantes sociales ont changé : elles reçoivent le mardi matin sur rendez-vous et le jeudi sans rendez-vous de 9h à 11h30, au Centre Médico Social 6, avenue du Général Leclerc, tél : 04 71 75 61 00.

Semaine bleue : un beau programme pour les aînés

La "Semaine Bleue" est un dispositif national dédié aux retraités et aux personnes âgées qui a pour but de proposer des activités ou animations gratuites. Cette année, les communes de Bas en Basset, la Chapelle d'Aurec, les Villettes, Saint Pal de Mons, Sainte Sigolène et Monistrol ont mis en place un programme alléchant du 2 au 7 octobre.

Les animations sur Monistrol se dérouleront jeudi 5 octobre. Trois activités au choix sont proposées :

- soit de la pétanque à 14h au boulodrome,
- soit un cours de pâtisserie chez Bruno Montcoudiol à 14h ou 16h rue du Commerce,
- soit de l'art floral à 15h30 au Château.

Le nombre de places étant limité, il est nécessaire de s'inscrire au CCAS au 04 71 75 61 30. Pour les Monistroliens, le service de transport collectif est proposé, sur inscriptions également.

Au programme sur les autres communes...

Lundi 2 octobre : chants et danse ambiance "guinguette" avec Pat et Fred, 15h à la salle des fêtes de Saint Pal de Mons.

Mardi 3 octobre : théâtre avec "je dors chez ma fille" par la compagnie Liz'Art, 14h30 au Cin'Etoile de Sainte Sigolène.

Mercredi 4 octobre : loto inter-générationnel, 14h30 à la salle polyvalente de la Chapelle d'Aurec.

Vendredi 6 octobre : initiation au tir à l'arc ou à la dentelle à 14h15 et projection du film "Pont Salomon une histoire de faux" à 17h, à la salle municipale de Bas en Basset.

Culture

La "Faîtes des arts" revient du 21 au 28 octobre

Fort du succès populaire de l'an dernier, la MJC et le service culturel municipal ont concocté une nouvelle édition de la "Faîtes des arts" : artistes, animateurs et bénévoles vous invitent à profiter pleinement des vacances d'automne. Laëtitia Pires, artiste plasticienne de la compagnie "Créa Bo&aime" sera chargée de donner le coup d'envoi des festivités de manière très originale. Le salon des arts manuels et le top chef, entre autres, seront reconduits et de nouvelles propositions seront à découvrir.

Programme complet disponible début octobre dans les lieux publics et les commerces et sur le site de la Mairie.



A la recherche du château vieux de Monistrol...



Durant la troisième semaine du mois d'août, Esteban Teyssier et son équipe composée d'une dizaine d'archéologues volontaires ont effectué une prospection sur un promontoire dans les gorges du Bilhard, à la confluence des ruisseaux du Piat et du Saint Marcellin. L'existence de ce "château vieux", antérieur donc au Château des Evêques, est mentionnée dans des textes des XIIe et XIIIe siècles, des écrits bien connus des membres de la Société d'Histoire de Monistrol sur Loire.

Les premières découvertes furent très prometteuses puisque des murs de pierres, des allées pavées, des entailles dans le rocher et une belle plate-forme à même la roche ont été mis à jour et sont caractéristiques des premiers châteaux médiévaux. En effet, des structures de bois utilisant le relief naturel façonné par l'homme furent érigées bien avant l'usage exclusif de la pierre dans l'édification des châteaux forts, et au vu des entailles dans la roche sur le site du château vieux, les structures en bois devaient être très imposantes.

Ce chantier de prospections visait d'une part à déblayer le terrain afin de rendre le site beaucoup plus lisible et d'autre part à donner du

crédit à ces mentions de "château vieux".

Des fouilles débuteront dès l'année prochaine, la mise au jour d'un habitat médiéval oublié depuis des siècles (et peut-être même plusieurs autres habitations) étant unique dans le secteur...

L'autorisation de prospection délivrée par la Préfecture le fut avec un avis "très favorable", ce qui est extrêmement rare et ce qui est bien le signe du caractère très exceptionnel de cette découverte.

Tourisme

Une nouvelle application pour le tourisme

L'application mobile Haute-Loire Tourisme est idéale pour retrouver l'intégralité des activités, sorties, restaurants... des Marches du Velay-Rochebaron et de l'ensemble de la Haute-Loire.

Destinée aux touristes et habitants du territoire, elle est gratuite, facile d'utilisation, ludique et pratique !

Une réalisation pilotée par la Maison du Tourisme du département en collaboration avec votre office de tourisme.



Plus d'infos auprès de l'équipe d'accueil,
14 Faubourg Carnot à Monistrol ou 04 71 66 03 14.



Vie associative

Festival Tournez Jeunesse

Le collectif Tournez Jeunesse organise du 17 au 20 octobre son traditionnel festival de courts-métrages à la Capitelle, dont l'entrée est gratuite.

Près d'une soixantaine de films sera ainsi projetée au cours de ces 4 jours.

Mardi 17 octobre, la soirée d'ouverture débutera à 20h avec la présentation du film de Margaux Bigotte, lauréate du Prix de la Ville 2016.

Le mercredi, jeudi et vendredi, les séances débuteront à 9h30 et 14h.

La soirée de clôture se déroulera en deux temps vendredi 20 octobre, à 20h pour la remise des prix à destination des jeunes publics et la diffusion des films primés, et à partir de 21h pour les adultes.

En parallèle, des ateliers ludiques autour des techniques de montage, du doublage, du maquillage et autres seront proposés les 18 et 19 octobre à 10h30 et 15h, sur inscriptions au 04 71 75 47 07.

Programme complet des courts-métrages et des animations sur www.festivaltournezjeunesse.com



Etat civil

Les naissances

Le 4 juillet de Joy FAVIER, avenue Charles de Gaulle.

Le 6 juillet de Clémence BESSY, route de Cheucle.

Le 15 juillet de Mélina MICHON, rue des Bleuets.

Le 15 juillet de Léo TESSIER, allée des Terriers.

Le 19 juillet de Gauthier FABRE, chemin des Hauts du Regard.

Le 22 juillet de Jules FAURE, Pierre Blanche.

Le 2 août de Raphaël COLOMB-DESVIGNES, allée des Bergères.

Le 4 août de Gaspard BENVENUTO, route des Villages.

Le 5 août de Camilia VACHER, Pouzols.

Le 5 août de Martin GAGNOUD, lotissement les Genêts.

Le 7 août de Théa M'SILI, avenue de la Gare.

Le 11 août de Gaspard FLOURY, route des Villages.

Le 12 août de Oriane TIXIER, rue du Commerce.

Le 22 août de Bertille FAVIER, route des Razes.

Le 25 août de Elio FAZIO, Pierre Blanche.

Les mariages

Le 1er juillet de Emilie JOURJON et Rémi VALOUR, route des Razes.

Le 1er juillet de Audrey PEYRARD et Kevyn REYNAUD, le Regard.

Le 22 juillet de Marlène CHOMETTE et Nicolas BOYER, le Flachat.

Le 29 juillet de Audrey DESCOURS et Christophe VICTOR, avenue de la Libération.

Le 29 juillet de Claudia DE JESUS COELHO et Jérémy RIBEIRO, avenue Charles de Gaulle.

Le 12 août de Véronique FAURE et Patrick CHUKWUMA, le Flachat.

Le 26 août de Nadine NICOLAS et Pascal DEVILLE, rue des Marronniers.

Le 26 août de Christelle WEHRLING et Loïc NEAU, HLM le Parc.

Les décès

Le 1er juillet de Joseph CHAPELON, HLM le Kersonnier.

Le 7 juillet de Marie GRANGER, le Chambon.

Le 10 juillet de Baptiste LAMBERT, rue Chaussade.

Le 12 juillet de Jean LIOGER, quartier de Brunelles.

Le 25 juillet de Maria DUCHAND, 4 allées du Château.

Le 26 juillet de Aimée VACHER, 4 allées du Château.

Le 29 juillet de Pierre GAILLARD, 4 allées du Château.

Le 23 août de Josette VEROT, rue du Kersonnier.

Espace d'expression de la minorité au conseil municipal

Cette rubrique est ouverte aux composantes du conseil municipal. Ces textes n'engagent que la responsabilité de leurs auteurs.

Liste "Monistrol pour tous"



Urbanisme

Traiter des questions d'urbanisme dans une commune, c'est avant tout, s'attacher à faire respecter les règles contenues dans le document de référence qu'est le Plan Local d'Urbanisme. Celui-ci comporte deux documents principaux : à savoir un plan de zonage et un règlement de construction correspondant à ces différentes zones. Mais s'occuper d'urbanisme c'est aussi avoir le souci de respecter le bâti existant, les paysages, l'environnement, le patrimoine, l'histoire de la commune. Depuis le début du mandat, nous nous sommes attachés à défendre ces principes.

Nous nous sommes opposés au projet immobilier prévu au voisinage du parc du château. En effet, il s'agit d'un bâtiment surdimensionné à cet endroit. Il fait l'objet d'un recours au tribunal administratif de la part des riverains que nous soutenons.

Nous avons formulé plusieurs remarques négatives sur l'aspect de l'immeuble construit place Jourda de Vaux : balcons en surplomb de la route du Pinet sur le domaine public et façade inadaptée côté place.

Nous avons donné un avis favorable aux bâtiments en construction, avenue du 11 novembre. Ceux-ci, construits en lieu et place d'un ancien entrepôt industriel, sont de nature à améliorer la qualité du bâti à cet endroit. La recherche architecturale pour les volumes et les façades permettent une bonne intégration.

Nous avons demandé des compléments d'information pour le projet d'immeuble situé dans le quartier du Kersonnier. Nous nous sommes interrogés sur l'impact que celui-ci pourrait avoir, notamment pour les habitants de la résidence Antasis.

Nous émettrons toujours les plus vives restrictions sur les projets d'immeubles, notamment ceux situés au centre-ville. Nos exigences principales sont de deux ordres :

- Une étude d'impact sur le quartier doit être réalisée, concernant les circulations piétonne et automobile, le stationnement et la proximité des services, des écoles etc...
- Ces projets devront respecter un certain nombre d'exigences requises au PLU et particulièrement les toitures et les façades. Plus généralement, ils devront respecter l'esprit des lieux de leur implantation, en plein cœur de Monistrol et ne pas constituer une dénaturation de notre centre-ville.

Nous continuerons de nous opposer aux projets dont les considérations économiques prennent le pas sur les préoccupations d'intérêt général, ce qui ne semble pas émouvoir, l'adjoint à l'urbanisme responsable de ces dossiers et chargé de négocier avec les promoteurs.

Pour plus d'information sur nos prises de position, nos points de vue, mais aussi des informations sur la vie monistrolienne, des reportages photos, consultez, www.regardsmonistroliens.fr

Espace d'expression de la majorité au conseil municipal

Cette rubrique est ouverte aux composantes du conseil municipal. Ces textes n'engagent que la responsabilité de leurs auteurs.

Liste "Monistrol avec vous"

Rappelons les orientations que nous vous avons proposées en matière d'urbanisme il y a un peu plus de 3 ans, pour le développement de notre ville.

Nous avons connu une période d'étalement urbain, nécessité par les besoins en matière de zones d'activités industrielles ou commerciales, et en réponse à la pression démographique. Maintenant, nous nous intéressons à la situation du commerce et aux besoins en habitat en centre-ville, compte tenu de l'évolution du mode de vie des personnes vieillissantes qui souhaitent se rapprocher des commerces et des services en restant dans leur domicile.

Face à ces constatations, nous avons choisi de favoriser le repeuplement du centre-ville en :

- supprimant la règle des 30% obligatoires de logements sociaux dans toute opération d'habitat collectif (lotissements et immeubles),
- obtenant l'éligibilité de la commune à l'application de la loi Pinel.

Les résultats sont là : 3 permis de construire ont été délivrés pour des immeubles de 10 à 15 logements (place Jourda de Vaux, parc du château pour le centre-ville et avenue du 11 Novembre). Même si celui du parc du château a fait l'objet d'un recours, le tribunal n'a pour l'instant pas retiré l'arrêté de P.C. D'autres opérations sont en réflexion ou en projet et nous les conduirons en ayant le souci de leur intégration dans l'environnement. Ce sera la condition de leur réalisation. Notre objectif est de proposer à toutes les catégories de Monistroliens un habitat correspondant à leurs attentes (souhaits d'accession à la propriété ou de location avec la loi Pinel). D'autres projets sont en cours : l'espace Limousin est mis progressivement en service par les bailleurs sociaux, et le projet des Hauts de Bilhard favorisera la primo-accession.

Ce programme démontre clairement notre volonté d'agir pour l'intérêt général.

Merci donc à l'opposition pour sa leçon d'urbanisme au début de son article. Elle reste très discutable : en effet, "avoir le souci de respecter le bâti existant, les paysages, l'environnement, le patrimoine et l'histoire de la commune" doit se traduire dans le règlement du P.L.U. et ne pas être laissé à la seule appréciation d'une commission. Si cette dernière veut assurer des jugements objectifs et équitables sur les projets examinés, il est nécessaire d'en cadrer les critères. C'est d'ailleurs fait dans le P.L.U. et la marge de refus d'un projet n'est pas aussi importante que l'opposition le laisse entendre. Enfin, les projets du centre-ville sont examinés en matière d'intégration par l'architecte des bâtiments de France, ce qui présente quand même une garantie sérieuse de ne pas dénaturer ce secteur.

L'agenda

A noter en octobre

- Exposition** "portraits de femmes", peintures de Magalie Roux-Roche, à la médiathèque.
- Dimanche 1er : **Brocante** vide-grenier en centre ville, tout le jour, avec Monistrol Animation.
- Du 19 oct au 10 nov : **Exposition** "ici & là, instruments de musique originaux de Jean Chaperon", avec les Amis du Château, 14h-18h, au Château. Entrée libre.
- Mercredi 4 : **Après-midi jeux** avec la ludothèque, 15h30-18h, maison des associations.
- Vendredi 6 : **Rencontre tout public** "écrivains voyageurs", 18h30 à la médiathèque.
- Samedi 7 : **Ronde monistrolienne** avec le cyclo club, départs dès 8h de la Capitelle.
Humour-one man show avec "Pourquoi ?", 20h30 Espace Culturel.
- Jeudi 12 : **Conférence** Université pour tous "l'eau, un bien naturel précieux à mieux connaître", 18h30 au Château.
- Dimanche 15 : **Marche** "escapade monistrolienne" avec le club de randonnée, 5 parcours (8, 12, 17, 22 et 27 kms), départs dès 8h du Château.
Concert d'automne des Amis du Château, 17h chapelle des Ursulines avec les Strolnotes (chœur d'hommes des Balladins sans mesure) et Artmille (chœur de femmes).
- Du 17 au 20 : **Festival** de courts-métrages "Tournez Jeunesse !" avec Cinémagie, au cinéma. Voir page 9.
- Du 21 au 28 : **"Faites des arts !"** voir page 7.
- Du 23 au 28 : **Formation** régie son et lumière, avec la MJC. Renseignements au 04 71 66 53 52.
- Mercredi 25 : **Heure du conte** "amour", conte musical de Zoria Moine et Véronique Granger, 16h à la médiathèque.
- Vendredi 27 : **Théâtre d'ombres** avec "Tierra Efimera", 17h la Capitelle.
- Samedi 28 : **Concert** avec "The Chainsaw Blues", 20h30 Espace Culturel.

A noter en novembre

- Exposition** "abstractions", trouver dans le réel qui nous entoure des images qui peuvent être vues comme abstraites, par Marc Jacquot, à la médiathèque.
- Dimanche 5 : **Loto** des donneurs de sang, 14h à la Capitelle.
- Lundi 6 : **Don du sang**, 9h-12h et 15h-19h à la Capitelle.
- Mercredi 8 : **Après-midi jeux** avec la ludothèque, 15h30-18h, maison des associations.
- Jeudi 9 : **Rencontre tout public** "dans l'shed", show case musical québécois, 18h30 à la médiathèque.
Conférence Université pour tous "génocide et transmission, du trauma à l'écriture", 18h30 au Château.
- Samedi 11 : **Commémoration** de l'armistice 1918, défilé en ville et dépôt de gerbe au monument.
Danse - Humour avec "Pop corn", 20h30 Espace Culturel.
- Dimanche 12 : **Thé dansant** avec Lous Pastourios, animé par l'orchestre Gilles Saby, 14h30 à la Capitelle.
Représentation de l'atelier théâtre adulte de la MJC, 15h à l'Espace Culturel, réservations au 04 71 66 53 52.
- Vend 17 et sam 18 : **Bric à brac** du Secours Catholique, jouets, livres, vaisselle, linge de maison, petits appareils ménagers... Vendredi 9h-11h30 et 13h30-17h30, samedi 9h-11h, maison paroissiale.
- Samedi 18 : **Concert** avec "Volo", 20h30 Espace Culturel.
- Sam 18 et dim 19 : **28e Gastrôleries**, avec les Amis du Château, fête du vin et du mangement, au Château.
- Jeudi 23 : **Conférence** musicale Université pour tous avec Jonathan Parisi : "la Bohème opéra de Puccini", 18h30 au Château.
- Sa 25 et di 26 : **Marché** de potiers, avec l'office de tourisme, en journée, à la Capitelle.